

Culture et Sport

La culture et le sport sont des volets à part entière du développement durable : sources d'épanouissement personnel, ils contribuent aussi à l'élaboration d'un mieux vivre ensemble. La Ville a engagé en la matière une politique doublement volontariste : afin d'ouvrir ces domaines à tous, tant par une forte sensibilisation que par une politique tarifaire incitative ; et pour soutenir la création. Reste aujourd'hui à dépasser les contraintes existantes (notamment celle des équipements, pas toujours adaptés) pour faire sortir l'art, la culture et le sport des lieux traditionnels, et ainsi, pour s'adresser au plus grand nombre.

1. Un patrimoine difficile à valoriser

Asnières dispose d'un patrimoine historique bâti (cinq lieux sont répertoriés) qui demeure peu accessible aux habitants. Sa valorisation serait un atout pour la commune, mais celle-ci supposerait un investissement financier particulièrement lourd.

Le château d'Asnières

Achevé en 1752 et classé Monument Historique, le Château d'Asnières est un site à valoriser. La restauration du rez-de-chaussée permet désormais d'accueillir des événements culturels (expositions, spectacles, conférences...). L'achèvement des travaux du premier étage devrait permettre de développer ces animations. Le site, remarquable, est toutefois peu visible en ville (faible signalétique). Et son utilisation grand public pourrait poser des problèmes sérieux (détérioration des éléments de décoration restaurés, stationnement, nuisances sonores pour le voisinage).

Le cimetière des chiens

A sa création, en 1899, le cimetière des chiens était le premier cimetière au monde destiné aux animaux. Cette originalité en fait aujourd'hui une des curiosités de la ville, qui le gère depuis 1997. Ce site reste toutefois peu valorisé (tombes peu entretenues, et manque d'information). Une réflexion est engagée pour l'inclure dans le circuit « Promenade bleue » (Conseil Général) et ainsi concourir à la mise en valeur des bords de Seine.



L'association des Amis du château, créée depuis plus de 30 ans, apporte un soutien à la Ville grâce à l'implication des bénévoles et aux dons de ses adhérents qui constituent une aide financière non négligeable pour remeubler le château.

L'entrée au Cimetière des chiens est de 3€ pour les adultes et d'1€ pour les enfants.

Culture et sport

La Halle Flachat

La Halle Flachat compte provisoirement deux espaces : l'un destiné au marché (trois jours par semaine) et l'autre destiné aux événements culturels (expositions). L'espace est original, mais difficile à exploiter comme lieu culturel (odeurs du marché, problèmes d'isolation). De fin 2010 à fin 2012, la Halle servira de gymnase pendant la durée des travaux du gymnase des Bruyères. A long terme, la réhabilitation de la Halle Flachat reste à étudier (centre commercial, lieu culturel ?).

La gare Lisch

Construit pour l'exposition universelle de 1878, et aujourd'hui propriété de Réseau Ferré de France, la gare Lisch a été déplacée en 1897 au fond de l'impasse des Carbonnets. Excentrée et difficile à réhabiliter, elle pourrait être à nouveau déplacée sur les bords de Seine, dans le cadre de l'aménagement des berges par le Conseil Général. Mais cette opération demanderait la mise en place de partenariats complexes (CG, RFF...).

Globalement : la réhabilitation du patrimoine bâti et sa valorisation font l'objet de plusieurs réflexions, qui se heurtent bien souvent à des problèmes budgétaires.

2. Une offre culturelle riche, notamment en matière théâtrale

La Ville compte de nombreuses structures à vocation culturelle, et présente une variété de création non négligeable, notamment en matière scénique.

Un cinéma d'Art et d'essai

Des années 1920 aux années 1960, Asnières a compté jusqu'à 7 cinémas. Aujourd'hui, l'Alcazar, labellisé Art et d'essai en 1955 (le premier de la banlieue parisienne), est le dernier cinéma présent sur le territoire. Propriété de la Ville, cet établissement totalise 700 places. C'est un établissement prestigieux, qui diffuse aussi des films grand public.

Un dynamisme dans l'art théâtral

L'offre théâtrale est particulièrement riche et attire de nombreux spectateurs :

- Le Théâtre Armande Béjart propose une programmation populaire, qui remporte un vrai succès (encadré).

Le théâtre Armande Béjart de 800 places compte 1 200 adhérents et accueille 20 000 spectateurs par saison.

Culture et sport

- Le Studio-Théâtre, composé de trois entités : une compagnie théâtrale professionnelle, la Compagnie Le Studio (Cie Jean-Louis Martin-Barbaz) ; un Centre de formation des apprentis pour les comédiens (le premier en France dans ce domaine qui a ouvert ses portes le 1er octobre 2006) ; une école d'art dramatique de haut niveau, l'Ecole du Studio. La Compagnie donne chaque saison près de deux cents représentations au Studio-Théâtre d'Asnières-sur-Seine, qui est devenu un lieu important de création en région parisienne.

- Le Théâtre du Voyageur se distingue, quant à lui, par son offre (textes littéraires ou philosophique). Cette association propose des formations au théâtre, au chant, à la musique et à la danse.

A ces structures s'ajoutent différents événements culturels (Festival de Théâtre et de Musique au château, Journée du Livre, etc.), lancés par la Ville, qui remportent des succès honorables.

Partage. Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

- La vie culturelle et sportive s'organise, pour l'essentiel, à l'échelle du quartier et non de la ville, faute de lien entre les différents secteurs d'Asnières. Par l'organisation de rencontres interculturelles, la Mairie pourrait renforcer le lien entre les habitants et les quartiers.

3. Une politique volontariste

La Ville fait preuve d'une volonté politique forte de favoriser l'apprentissage artistique et l'accès de tous les habitants à la culture. Elle compte des structures variées (cinéma, médiathèques, théâtres), susceptibles d'être mobilisées autour des thématiques du développement durable.

Une volonté de soutenir l'apprentissage et la création artistique

La Ville développe une politique volontariste de soutien à l'apprentissage et à la création artistique, à travers diverses structures et actions culturelles.

- Les centres socio-culturels : la Maison des Loisirs et de la Culture - association implantée dans les quartiers nord de la ville - est un espace d'échanges, de spectacles, d'enseignement et d'aide à la personne ; le Centre socio-culturel Yannick Noah (quartier sud-est

La salle de projection Robert Lavergne, ouverte après 17 années hors service, sera réservée aux jeunes, dans le cadre d'activités (para)scolaires, et aux associations ; et ouverte à tous le 1^{er} samedi des vacances scolaires.

Les soirées « Ecrire aux Eclats » organisées par l'Association « Sous Toutes ses Coutures », proposent régulièrement des soirées où les participants interviennent sur la scène pour des sketches, du slam, des Haïkus, etc.).

La Ville conduit également une politique volontariste à l'égard des scolaires :

- des films/spectacles dans le cadre de la saison jeune public
- des visites d'expositions au château
- des ateliers en classes maternelles et élémentaires (théâtre, musique, arts plastiques...).

Le MLC propose des tarifs attractifs : l'adhésion est à 15€ pour les habitants (25€ pour les non-résidents) et un tarif dégressif est appliqué pour les familles : 10€ pour la première personne, 8€ pour la deuxième et 6€ pour les suivantes.

Culture et sport

d'Asnières), propose un enseignement artistique (théâtre, arts plastiques, etc.).

- 3 médiathèques. Ces établissements proposent des expositions, des lectures pour enfants, des spectacles...

- Le Conservatoire d'Asnières.

- Des ateliers d'arts plastiques et de théâtre proposés aux jeunes de 5 à 17 ans ; des ateliers d'arts plastiques conduits en plein air dans les parcs pendant la saison estivale 2009.

- La mise en place régulière de concours, jeu-concours et auditions.

- La location d'un atelier à la Cité Internationale des Arts à Paris pour les artistes, et la création d'un studio d'enregistrement, mis à disposition des associations de la Ville.

La politique culturelle inclut également un volet international. Dans le cadre de son jumelage avec Berlin Spandau, la Ville envisage d'accueillir un artiste berlinois à la Cité Internationale des Arts.

Une volonté de rendre la culture accessible à tous

La politique culturelle de la Ville s'accompagne d'une politique tarifaire visant à favoriser l'accession à la culture de tous les publics, y compris les moins favorisés.

Asnières a notamment mis en place des « chèques découverte conservatoire », pour les plus jeunes élèves des écoles situés en zone d'éducation prioritaire.

Autre point positif : à l'exception des représentations théâtrales, tous les événements culturels organisés par la ville sont gratuits. Néanmoins, des tarifs réduits sont appliqués pour les chômeurs, les jeunes et les familles nombreuses.

Remarque : il semble, en revanche, qu'aucun des événements et des manifestations culturels n'ait mené de réflexion ni d'action, visant à en réduire le bilan environnemental.

Une sensibilisation au développement durable à intégrer dans l'offre culturelle

Dans le cadre de l'Agenda 21, la sensibilisation au développement durable est évidemment un enjeu majeur (voir la fiche citoyenneté).

Le théâtre est aussi un outil de sensibilisation, qui permet de toucher plus facilement les jeunes : lors de la semaine de la Santé, le théâtre de Jade a abordé la problématique du sida avec des collégiens et des lycéens.

Fréquentation des événements culturels :

- Festival de Théâtre et de Musique au château : 1 200 personnes sur 15 jours
- Journée du Livre : 2 500 personnes sur une journée
- Portes ouvertes des ateliers d'artistes : 3 000 personnes sur 2 jours
- Journées du Patrimoine : 2 000 personnes sur 2 jours.

Le passeport loisirs Pass 92 est un carnet de chèques d'une valeur totale de 70 euros offert par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Il permet aux collégiens domiciliés dans le département de régler les droits d'inscription ou de participation aux activités sportives, artistiques ou culturelles proposées par les organismes participant à l'opération.

Culture et sport

La Ville a déjà engagé quelques actions de sensibilisation, en ce sens. Mais, au-delà de la pédagogie « traditionnelle », un tel enjeu peut largement concerner l'action culturelle, au sens large. C'est vrai sur le plan environnemental : une réflexion sur la « Nature », et sur la perception culturelle que nous en avons, est indispensable, si l'on veut modifier les exigences des habitants en termes de « propreté urbaine », de désherbage, etc .

Mais c'est également le cas en matière sociale : le rapport à l'autre, le « vivre ensemble » comme les modes de consommation, sont autant de problématiques cruciales au regard du développement durable, sur lesquelles il est difficile d'agir sans que soient développées des réflexions et des actions culturelles d'autant plus passionnantes qu'elles s'inscrivent dans une dynamique globale.

Partage.

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné le point suivant.

- Le magazine "Asnières Info" permet aux habitants de se tenir informés des événements culturels proposés par la ville. Cependant, il paraît souvent trop tard pour leur permettre de participer aux activités organisées en début de mois.

Les bénéficiaires des services sociaux ont également noté :

- Les participants regrettent la fin des bals populaires et le manque d'animation dans les cafés.
- Les cours d'arts plastiques ou d'informatiques proposés par les associations (par exemple la Maison des Femmes) ne sont ouverts qu'en journée.

4. Des limites structurelles et sociales qui doivent être dépassées

La politique culturelle de la Ville se heurte à une inadaptation des équipements : les lieux d'expositions font défaut, et certains établissements sont sous-dimensionnés. Mais, paradoxalement, ces contraintes conduisent la Ville à envisager des réponses originales.

Culture et sport

Un manque de lieu d'expositions qui incite à trouver des solutions alternatives intéressantes, en phase avec la modernité.

Le Conservatoire d'Asnières est aujourd'hui notoirement sous dimensionné.

De plus, en dépit des efforts réalisés, la Ville manque de lieu d'exposition : contrairement aux communes environnantes, et comparables, Asnières ne dispose d'aucune galerie municipale, d'aucun musée, d'aucun espace culturel.

Alors que de nombreux artistes vivent à Asnières (environ 200 répertoriés à ce jour), il est dès lors impossible de rendre compte de leur travail et de le présenter au public dans de bonnes conditions : les espaces utilisés (hall du Studio Théâtre, hall de l'Hôtel de Ville etc.) sont peu adaptés. Toutefois, le temps d'un week-end, les ateliers des artistes Asniérois sont ouverts au public.

Cette contrainte, bien réelle, est évidemment un point faible.

Mais, paradoxalement, elle conduit la Ville à envisager des solutions alternatives, qui représentent peut-être des pistes plus originales. La création d'une galerie virtuelle sur le site Internet de la Ville, et d'un annuaire d'artistes asniérois est actuellement en cours. Elle mettrait en valeur les œuvres d'un artiste tous les mois. Des expositions de rues (expo sur les grilles des parcs, ateliers en plein air etc.) pourraient également être organisées.

Au regard du développement durable, ces solutions offrent l'avantage d'amener la culture dans la rue (ou sur le web), et ainsi, évitent de la confiner à des lieux dédiés, plus appropriés sans doute, mais dont l'accès semble moins évident pour les publics les plus éloignés de la « consommation culturelle ».

Une offre culturelle inégalement répartie, des publics difficiles à toucher

Les bâtiments culturels d'Asnières sont en majorité implantés au centre-ville. Seule la MLC, une médiathèque et la salle de projection du Centre Robert Lavergne se situent dans le quartier nord de la ville.

Cette inégale répartition renvoie à la coupure socio-économique déjà observée sur le territoire, entre un centre plutôt aisé, et des quartiers Nord essentiellement constitués de logements sociaux (voir les fiches Aménagement et Logement social).

Plusieurs initiatives menées par la ville n'ont pas rencontré le succès escompté : un casting de graffeurs organisé par la Ville n'a suscité que 3 candidatures, et des ateliers d'arts plastiques organisés dans un parc du quartier Nord n'ont réuni que 5 enfants par séance.

Culture et sport

Malgré une politique tarifaire visant les publics les moins favorisés, cette inégale répartition des équipements culturels se double d'une inégale fréquentation des animations : les services de la Ville éprouvent des difficultés à attirer les jeunes, notamment ceux des Hauts d'Asnières.

De nombreux efforts ont pourtant été menés en ce sens : implantation d'une médiathèque dans le quartier nord d'Asnières, mise en place de navettes gratuites reliant le château aux quartiers Nord et Est d'Asnières pendant les Journées du Patrimoine 2009, casting de graffeurs pour la réalisation d'une fresque sur l'abolition de l'esclavage, ateliers d'arts plastiques dans un parc du quartier nord. Ces actions ont malheureusement rencontré peu de succès (voir encadré).

Ce relatif échec renvoie, sans doute, à la nécessité de développer une plus forte participation citoyenne, autour de la définition et l'organisation des animations culturelles. De nombreuses villes ont aujourd'hui tenté de conduire des expériences de ce type, et ces initiatives, d'autant plus positives au regard du développement durable que la participation y est plus présente, ont le plus souvent été couronnées de succès.

Le service des Sports propose une initiation d'éveil sportif (des stages, pendant les petites vacances scolaires) aux élèves de CE2, CM1, CM2 et 6ème, scolarisés à Asnières.

Partage. Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

- Malgré les efforts de la ville, toutes les catégories de population ne profitent pas de l'offre culturelle et sportive. Les tarifs peuvent dissuader les plus défavorisés et les lieux culturels paraissent parfois "élitistes", en particulier le Conservatoire. Enfin, la majorité des spectacles a lieu en centre ville. En soirée, il est difficile de s'y rendre et d'en revenir si on ne dispose pas d'une voiture.
- Le manque de lieux d'expositions ne paraît pas flagrant. Toutefois, les médiathèques, qui servent de galeries, sont petites et la ville manque d'un grand espace culturel.

5. Une volonté de développer les pratiques sportives

La Ville s'est fixé comme ambition de développer les pratiques sportives pour tous les Asniérois. Les équipements sportifs, quoique de qualité inégale, sont bien répartis sur l'ensemble du territoire.

Culture et sport

Des infrastructures sportives bien réparties, mais de qualité inégale

Asnières souhaite que ses habitants puissent accéder à un large choix de sports et les pratiquer dans les meilleures conditions. La ville accueille de nombreuses associations sportives qui couvrent une large palette de disciplines (kickboxing, gymnastique, escrime, handball, hockey, tir à l'arc...).

Les équipements sportifs sont bien répartis sur l'ensemble du territoire. Les quartiers socialement les moins favorisés, notamment, accueillent des équipements d'envergure : piscine Franck Esposito et patinoire olympique au nord de la commune, à proximité de la station de métro Les Courtilles ; stades Félix Eboué et Jacques Anquetil aux Grésillons.

Certains sont en mauvais état, voire mal équipés. Le gymnase des Bruyères, par exemple, doit être rénové : pendant la durée des travaux, les activités seront déplacées dans la Halle Flachet. Certaines disciplines pourraient être développées si les équipements le permettaient (ex : le tennis de table). Mais dans l'ensemble, l'offre sportive est de bon niveau, et relativement diverse.

Des événements sportifs mobilisateurs

Chaque année, la ville organise des événements sportifs, grand public :

- "Nager contre le cancer" (organisé en partenariat avec la ligue contre le cancer), une manifestation sportive solidaire.

- La « Rando Roller Vélo » : mise en place en juin 2009, est un parcours de 6 km à travers la ville. Son vif succès (près de 200 participants) encourage la municipalité à renouveler l'opération. En valorisant les déplacements doux, cette manifestation a le mérite de sensibiliser les habitants au plaisir de se déplacer autrement et permet de (re)découvrir la ville et son patrimoine. Elle s'intègre parfaitement dans l'esprit du développement durable.

Remarque : à notre connaissance, aucun club sportif de la commune n'a adopté de charte de bonnes pratiques au regard du développement durable : covoiturage des adhérents, consommation de produits bio, « verts » ou équitables, tarification adaptée, etc.

En 2008, les Assises de la Jeunesse ont mis en avant le manque de créneaux horaires disponibles des équipements sportifs. Ces rencontres ont également souligné qu'il était difficile de pratiquer une discipline en dehors d'une association (accès aux équipements, conditions tarifaires). Et qu'une demande existait, pour une pratique sportive individuelles.

Créée en 1994, l'association Handisport Plus Asnières est un groupe de 35 licenciés qui pratiquent la natation et l'escrime, en compétition comme en en loisirs.

Asnières compte 10 gymnases, 6 stades, 1 stand de tir, 2 clubs de tennis, 1 skate-park, 1 terrain de boules parisiennes, 1 piscine municipale Franck Esposito et 1 patinoire olympique aux Courtilles.

Culture et sport

Investir les espaces de nature ?

Le parc Robinson est régulièrement investi par des sportifs asniérois, avec :

- un espace santé fitness (5 éléments sont installés) ;
- un entraînement hebdomadaire de footing encadré par des éducateurs sportifs ;
- des cours de gymnastique avec l'association de gymnastique volontaire d'Asnières (AGVA) ;
- l'opération « Le sport, ça me dit » qui s'adresse aux enfants.

Le succès de ces initiatives montre aussi un désir des habitants de se rapprocher de la nature. Dans le cadre du réaménagement des berges de la Seine et d'une réflexion sur une promenade verte, reliant les bords de Seine à Asnières au parc des Chanteraines de Gennevilliers (voir la fiche Aménagement), un parcours sportif intercommunal pourrait avoir du sens.

Forces

- Une offre culturelle diversifiée, notamment en matière de théâtre
- Une politique tarifaire culturelle avantageuse
- Des équipements sportifs répartis sur le territoire
- Des événements sportifs grand public : l'investissement du Parc Robinson pour des activités sportives
- Une association sportive pour les personnes handicapées

Faiblesses

- Un manque de lieux d'expositions
- Une offre culturelle globalement localisée en centre-ville
- Le coût des activités sportives proposées pour les jeunes
- Une qualité du matériel sportif inégale

Opportunités

- Le réaménagement des berges de la Seine

Menaces

- L'exposition des œuvres des artistes asniérois dans les villes avoisinantes

Pistes d'actions

- Utiliser les espaces verts comme cadre pour les manifestations culturelles et sportives ; créer un parcours sportif intercommunal
- Valoriser le patrimoine bâti comme lieux culturels ; faire sortir l'art dans la rue
- Favoriser la participation citoyenne (notamment celle des jeunes) dans la définition d'animations et de manifestations culturelles : mobiliser les conseils de quartier, les associations locales, les centres socio-culturels...
- Encourager les Agenda 21 au sein des clubs sportifs – et agir pour réduire l'impact environnemental des événements sportifs et culturels.